



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Schweizerischer Weinbauernverband (SWBV)   
Federazione svizzera dei viticoltori (FSV)  
Fédération suisse des vignerons (FSV)

# 2022

# Table des matières

1.	Programme d'activité 2022 .....	1
2.	Rapport d'activité .....	2
2.1	24e Assemblée des délégués de la FSV .....	2
2.2	Comité .....	3
2.3	Secrétariat .....	3
2.4	Partenariats .....	4
2.4.1	Interprofessions de la vigne et des vins suisses IVVS .....	4
2.4.2	Swiss Wine Promotion .....	6
2.4.3	VITISWISS .....	6
2.4.4	Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants ASVEI .....	6
2.4.5	Forum vitivinicole suisse .....	7
2.4.6	VITIPLANT .....	10
2.5	Point de situation sur les dossiers politiques traités .....	10
2.5.1	Interventions parlementaires déposées en 2022 .....	10
2.5.2	Projet « Vin Suisse Durable » .....	11
2.5.3	Augmentation des moyens pour la promotion .....	12
2.5.4	Réserve climatique .....	14
2.5.5	Fonds du marché suisse des vins .....	15
2.5.6	Contingents d'importation .....	15
2.5.7	Contrôle des caves .....	16
2.5.8	Réglementation pour l'importation en douane : franchise quantitative .....	16
2.5.9	Délai de replantation des surfaces viticoles .....	16
2.5.10	Autres consultations .....	17
2.6	Groupe parlementaire vitivinicole .....	17
2.7	Formation professionnelle viticole .....	18
2.7.1	Convention avec AGORA .....	18
2.7.2	Commission de la formation professionnelle de la FSV .....	18
2.7.3	Développement de la formation professionnelle initiale .....	19
2.7.4	Promotion de la formation professionnelle .....	19
2.7.5	Cours interentreprises .....	20
2.7.6	Procédure de qualification (examen du CFC et de l'AFP) .....	20
2.7.7	Formation professionnelle supérieure .....	20
2.7.8	Lauréats du brevet et de la maîtrise de viticulteur et de l'ES Technicien vitivinicole .....	21
3.	Comptabilité de l'exercice .....	22
3.1	Bilan au 31 décembre 2022 .....	22
3.2	Comptes de résultats 2022 .....	23
4.	Programme d'activité 2023 .....	26
5.	Organisation de la Fédération suisse des vignerons FSV .....	28

5.1	Section membres.....	28
5.2	Membres du comité .....	29
5.3	Membres de la commission de gestion .....	30
5.4	Membre de la commission de la formation professionnelle .....	31
5.5	Secrétariats.....	32
6.	Représentation de la Fédération suisse des vignerons .....	32
6.1	Union suisse des paysans.....	32
6.2	Agro-Marketing Suisse AMS .....	32
6.3	Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS.....	32
6.4	Contrôle suisse du commerce des vins.....	32
6.5	VITIPLANT.....	32
6.6	AgriAliForm .....	33
6.7	Changins, Haute école de viticulture et œnologie.....	33



## 1. Programme d'activité 2022

### Structure et organisation

- Etude du renforcement opérationnel du secrétariat
- Consolidation du partenariat avec VITISWISS, l'ASVEI et l'USOE
- Consolidation de la structure de travail avec l'USP

### Politique, économie et recherche

- Collaboration avec l'OFAG à la mise en place d'une réserve climatique
- Mise en place de mesures de soutien pour la vitiviniculture
- Travail proactif de défense professionnelle avec les partenaires et les parlementaires
- Lobbying
- Consolidation du groupe parlementaire vitivinicole
- Veille législative fédérale et européenne et évaluation des conséquences potentielles pour la viticulture suisse
- Réponses aux consultations touchant la branche vitivinicole
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires
- Suivi de l'Observatoire suisse du marché des vins
- Défense de conditions-cadres permettant un prix à l'hectare qui soit rémunératrice pour les producteurs par une analyse régulière de l'offre
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse
- Soutien de programmes de recherche agronomique menés par AGROSCOPE

### Communication et promotion

- Travail média : répondre aux demandes et communiquer activement sur la viticulture et le vin suisse
- Modernisation de l'identité visuelle de la FSV
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP SA
- Mise à jour du site internet dans le cadre de la restructuration du site internet [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch)
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole
- Sensibilisation de la grande distribution pour atténuer l'effet des saisons et des variations de récoltes

### Formation professionnelle initiale

- Suite des travaux concernant le développement de la formation initiale, notamment retravailler – peaufiner l'élaboration du nouveau profil professionnel du CFC de viticulteur-caviste et ceci autant au sein de la commission de formation que des organes d'AgriAliForm.
- A la suite des profils de qualification, établir un plan d'étude notamment la matière enseignée, les cours interentreprises nécessaires ainsi que la procédure de qualification.
- Suite du développement de la collaboration avec les cavistes, avec si approbation, la fusion des commissions de formation en plus du CFC réuni en une seule profession à orientation.
- Finalisation et contrôle des situations d'examens CFC et AFP pour la procédure qualification 2023.
- Organiser une séance avec le groupe d'auteurs des procédures de qualifications pour unifier et notifier les objectifs des situations d'examens.



## Formation professionnelle supérieure

- Suivi des travaux de révision du plan d'étude cadre de Technicien/ne vitivinicole dipl. ES.
- Suivi des travaux de la Commission spécifique ES.
- Suivi de la mise en place des subventionnements cantonaux aux candidats.
- Soutien aux candidats pour le dépôt des demandes de subventionnement fédéral des cours préparatoires sur la plateforme en ligne du SEFRI.

## Promotion de la formation

- Présence à Agrovina pour promouvoir la formation professionnelle initiale.
- Sous réserve de la tenue de SwissSkills 2022 centralisée, participation aux séances d'informations générales SwissSkills ainsi qu'aux séances du comité d'organisation SwissSkills 2022 d'AgriAliForm. Mise sur pied et tenue des concours vitivinicoles aux SwissSkills 2022, ainsi qu'organisation et tenue d'animations et de démonstrations pour présenter le métier de viticulteur.
- Présentation et utilisation de la nouvelle brochure et du nouveau stand de promotion du champ professionnel agricole.
- Soutien à la volonté d'AgriAliForm de promouvoir l'échange de places d'apprentissage entre les différentes régions linguistiques.
- Accroître la promotion de la formation sur les réseaux sociaux notamment par le biais du canal « Paysans Suisses »

## 2. Rapport d'activité

### 2.1 24e Assemblée des délégués de la FSV

En raison de la situation sanitaire incertaine, l'Assemblée des délégués 2022 s'est tenue à Berne. Les délégués de la FSV se sont réunis le 18 mai pour tenir leur assemblée annuelle. Les points principaux de cette 24<sup>e</sup> assemblée ont été la présentation du rapport d'activité 2021 par le président, la présentation du programme d'activité 2022, l'adoption d'une modification des statuts afin d'autoriser la FSV à défendre les intérêts économiques de ses membres, l'élection du nouveau président Jacques Bourgeois et les remerciements à Dominique Maigre, représentant de l'IVVG au sein du comité de la FSV depuis 2013 qui quitte le comité.

Enfin de chaleureux remerciements ont été adressés à Frédéric Borloz pour son immense engagement en faveur de la FSV depuis 2016 et devient ainsi membre d'honneur. Ayant été nommé au Conseil d'Etat vaudois, il quitte la présidence de la FSV. A cette occasion il a remercié l'Assemblée, le comité et la direction pour la confiance témoignée depuis 2016. Les sujets sont vastes et importants pour la branche. Ils réclament beaucoup d'attention car les pressions politiques sont toujours très vives. De créer un lobby a toujours été son intention. Il souhaite bon vent à la viticulture suisse et restera attentif à son évolution.

Suite à ce départ, la présidence de la FSV a dû être redéfinie. Cette question a été discutée en comité. Après réflexion, le comité s'est positionné pour une vision sur le long terme et a souhaité éviter qu'un président ne se représente pas ou puisse ne pas être réélu. C'est pourquoi il a demandé au président de chercher quelqu'un qui puisse terminer son mandat jusqu'en 2024 et préparer l'élection d'un président en début de législature, étant entendu que la FSV souhaite avoir un parlementaire fédéral à sa présidence.

Suite au contact pris par le président Frédéric Borloz auprès de Jacques Bourgeois, ce dernier a accepté de prendre cette présidence. Conseiller national PLR fribourgeois depuis 2007 il a été durant 12 ans à l'Union maraîchère suisse dont 7 à sa direction. Il a œuvré ensuite à l'Union suisse des paysans durant 22 ans, dont 18 ans à sa direction. Poste qu'il a quitté en 2020. Il a donc de solides et actuelles connaissances du domaine agricole, de la défense professionnelle et des rouages de la politique

fédérale. Frédéric Borloz a depuis toujours entretenu avec lui des contacts étroits qui ont mené à des échanges réguliers sur les questions agricoles. Il est donc au courant des principaux dossiers en cours. La candidature de Jacques Bourgeois à la présidence de la FSV a été approuvée par acclamation à une très large majorité, avec trois abstentions.

Les délégués ont également adopté à l'unanimité les comptes de l'exercice 2021 se soldant par un bénéfice de CHF 3'444.58. Ils ont également approuvé à l'unanimité le budget 2022 et donc le maintien de la cotisation de base à CHF 6'000.- par section et confirmé le prix de CHF 20.-/ha. Le rapport d'activité 2021 qui inclus également le rapport du président a été accepté à l'unanimité.



copyright: Agri, P.-A. Cordonier

## 2.2 Comité

Au cours de cette année, le comité s'est réuni à six reprises (également six en 2021) pour traiter les principaux dossiers suivants : augmentation des moyens à disposition de la promotion, projet « Vin Suisse Durable », réserve climatique, fonds du marché suisse des vins, contingents d'importation, contrôles de cave, Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS) et formation professionnelle. Ces thèmes sont développés dans les divers points ci-dessous.

## 2.3 Secrétariat

Outre la gestion administrative de la fédération et la conduite de VITISWISS, la directrice a soigné et intensifié les contacts avec les responsables des diverses organisations de la branche vitivinicole suisse, ainsi qu'avec les autorités fédérales et l'Union suisse des paysans. Par ailleurs, elle a aussi collaboré au sein de divers groupes de travail. En sa qualité de secrétaire générale de l'IVVS, elle s'est notamment occupée de l'encaissement des contributions pour le financement de la campagne nationale et s'est acquittée de toutes les tâches administratives de l'IVVS, dont la demande d'extension de la force obligatoire. Enfin, elle a élaboré deux newsletters informatives à l'attention des sections et de leurs membres.

### Composition du comité

Président : F. Borloz / J. Bourgeois

Vice-présidents :

G. Maddalena (TI)

P.-A. Héritier (VS)

Membres :

R. Cipolla et D. Etter (VS)

F. Montet et P. Herminjard (VD)

M. Wiederkehr et

J. Bachofner (BDW)

D. Maigre / L. Dugerdil (GE)

C. Guillod (3Lacs)

G. Ramu (ASVEI)

B. Keller (VITISWISS)

Direction : H. Noirjean



## 2.4 Partenariats

### 2.4.1 Interprofessions de la vigne et des vins suisses IVVS

L'assemblée des délégués s'est tenue le 17 juin 2022 à Berne. Marco Romano, président, a passé en revue les principales activités de l'année. Les délégués ont ensuite approuvé à l'unanimité le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que les comptes 2021.

Aucune élection particulière a eu lieu cette année. Marco Romano avait été réélu à l'unanimité dans sa fonction de président en 2020.

#### Activités principales durant l'année :

Durant cette année, le comité IVVS s'est réuni à cinq reprises (cinq en 2021). Il a notamment traité les dossiers suivants :

- **Extension de la force obligatoire pour la campagne de promotion des vins suisses**

Le 20 juillet 2022, l'IVVS a déposé auprès de l'OFAG une demande d'extension de la mesure d'entraide (force obligatoire) selon l'art. 9 LAg pour la campagne de promotion des vins suisses, ce pour les années 2023 à 2025. En date du 16 novembre 2022, le Conseil fédéral a décidé d'accorder la force obligatoire pour une durée de trois ans.

[Communiqué de presse : Berne, 16 novembre 2022 - L'Interprofession de la vigne et des vins suisses \(IVVS\) peut recourir trois ans de plus aux contributions des non-membres pour financer ses mesures de communication — réalisées par Swiss Wine Promotion. Le Conseil fédéral a approuvé cette requête lors de sa séance du 16 novembre 2022.](#)

Ainsi durant trois années supplémentaires (du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025), les contributions en faveur de mesures de communication pour le vin suisse devront également être versées par les producteurs de raisin et encaveurs non-membres de l'Interprofession. A l'instar du fonctionnement actuel, même les personnes qui ne sont pas membres d'une organisation agricole, mais qui bénéficient néanmoins de ses mesures d'entraide, peuvent être tenues par le Conseil fédéral de participer financièrement à ces mesures. Cette obligation se fonde sur les articles 8 et 9 de la loi sur l'agriculture (LAg ; RS 910.1).

Les contributions pour les non-membres s'élèvent à 0,455 centime par m<sup>2</sup> pour la production et à 0,55 centime par kilo de raisin pour l'encavage, ce qui reflète exactement le montant que doivent acquitter les membres.

- **Rapport OFAG pour la force obligatoire 2022**

L'extension de la force obligatoire pour 2020 à 2022 avait, elle, été accordée en 2019. Le secrétariat doit compléter annuellement un tableau par les données actuelles des régions et élaborer un rapport à la demande de l'OFAG. Sans cela, l'obtention de la force obligatoire dans le futur est compromise. Un rapport complet a donc été transmis à l'OFAG en février 2022.

- **Observatoire suisse du marché des vins (OSMV)**

L'IVVS a souhaité se doter d'un instrument d'observation du marché suisse des vins. En 2014, elle a confié cette mission à Changins - Haute école de viticulture et œnologie, dans le cadre d'un projet de recherche cofinancé par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Ce projet de recherche avait pour but de concevoir l'Observatoire suisse du marché des vins, dans la perspective d'en faire un outil pérenne à disposition de l'IVVS, sous la responsabilité de Changins. A partir de 2017, le financement du projet de recherche est formellement terminé et l'OSMV est donc passé dans sa phase d'exploitation opérationnelle, dont le cadre est fixé par une convention.



Une nouvelle convention 2021-2023 entre l'IVVS et Changins relative à l'Observatoire Suisse du Marché des Vins (OSMV) a été élaborée, approuvée et signée en 2021. L'avenant annuel a été signé et approuvé en 2022



### • Situation sur le marché des vins

Lors de chaque séance, le président procède à un tour de table pour connaître la situation actuelle dans les différentes régions.

Chaque année, une rencontre entre le Conseil fédéral, la branche vitivinicole, le commerce et la gastronomie/hôtellerie est prévue.

A l'invitation de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS, Marco Romano, Président de l'IVVS et le Conseiller fédéral Guy Parmelin ont reçu le 20 octobre 2022 les acteurs de la grande distribution, du secteur HORECA (Hôtellerie et restauration), de la branche vitivinicole ainsi que l'Office fédérale de l'agriculture pour un nouvel échange sur la situation du vin suisse et leur positionnement sur le marché. Après un bilan très positif des actions 2022, l'augmentation des moyens mis à disposition de la promotion, la disponibilité des stocks, la reconnaissance des coûts de production, la pression de l'étranger, la durabilité ainsi que les perspectives d'évolution ont été au centre des discussions.

De 2019 à 2022, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a accordé un soutien supplémentaire à Swiss Wine Promotion SA pour des mesures complémentaires de promotion des vins. Ceci dans le but principal d'améliorer la visibilité des vins suisses dans la grande distribution et la gastronomie, et d'augmenter les parts de marché.



Cette troisième rencontre a été l'occasion de faire le point sur la collaboration en 2022 et de thématiser des perspectives pour la promotion des vins suisses à moyen terme. Les différents acteurs de la grande distribution et du secteur HORECA ainsi que le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Christian Hofer, ont pu échanger avec les Présidents de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), de la Fédération suisse de vigneron (FSV) et de Swiss Wine Promotion SA (SWP) sur le résultat des mesures complémentaires menées avec ces derniers.

De l'avis général, le positionnement des vins suisses dans ces canaux de distribution s'est fortement amélioré ces dernières années. L'argent investi a permis de réaliser des succès pour toute la filière. Les différentes campagnes de promotion fructueuses des vins suisses ont été saluées. Rober Cramer, Président du CA de SWP SA remerciant l'engagement des intervenants présents a réitéré la nécessité d'augmenter et pérenniser des moyens mis à disposition de la promotion. Globalement les montants alloués doivent être revus à la hausse afin de valoriser les vins suisses et de consolider cette progression.

Jacques Bourgeois, Président de la FSV, a réitéré, au travers du renforcement de la promotion, d'atteindre l'objectif de 40% de parts de marché. Celles-ci se situent actuellement à 35% suite à une perte de 10% ces 25 dernières années.

Des craintes quant à la disponibilité des vins suisses, ont été formulées de la part des représentants de la grande distribution. Marco Romano, Président de l'IVVS, a précisé que la récolte 2022 fut globalement généreuse et que la branche travaille sur la mise en œuvre d'une réserve climatique. Celle-ci permettra de mieux équilibrer les récoltes d'une année à l'autre. Il s'agit, essentiellement dans les différents canaux de vente, de reconnaître les coûts de production suisse et des valoriser l'innovation qualitative et la variété des vins suisses.



Tous se sont accordés pour poursuivre la collaboration en 2023 et continuer ainsi à davantage positionner et valoriser les vins suisses dans ces canaux de distribution.

Dans le but de pérenniser cet échange, l'IVVS organisera la prochaine rencontre le 23 octobre 2023.

- **Groupe de travail stratégique IVVS-FSV-OFAG**

Un groupe de travail informel a été mis sur pied afin de pérenniser la discussion entre l'Office fédéral de l'agriculture OFAG et la branche. L'idée est de travailler sur un plan d'action ainsi que sur la réserve climatique. Ce groupe de travail est piloté par l'IVVS et se réunit deux fois par année. Le focus a été mis sur le renforcement de la demande, l'augmentation de l'offre et la mise en place de mesures de crise. Différents points ont été abordés et le travail est en cours.

## 2.4.2 Swiss Wine Promotion

L'ensemble des activités de promotion est piloté par Swiss Wine Promotion SA. Un rapport annuel est disponible à partir de mi-juin 2023 sur [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch).



## 2.4.3 VITISWISS

VITISWISS a depuis 2020 un siège permanent au sein du comité de la FSV et est ainsi activement impliquée dans les prises de positions et discussion du comité. Le président de VITISWISS y siège.



Le secrétariat de VITISWISS est organisé en binôme selon la convention de mandat signée en 2011. Fabienne Python Fatio gère le secrétariat et Hélène Noirjean, en poste à la direction de VITISWISS depuis 1<sup>er</sup> avril 2020.

Hélène Noirjean a participé aux séances de comité de VITISWISS et a informé sur les dossiers traités dans le cadre de la FSV.

Les discussions menées cette année au sein du comité de VITISWISS se sont axées notamment sur la perspective du label VINATURA, de la mise en place d'une vision nationale de développement durable en vitiviniculture et sur une coopération étroite et intense avec Birdlife et les organisations de la protection des animaux dans le dossier des filets dans les vignes.

La directrice a assuré également la représentation, la promotion et la défense des intérêts de VITISWISS. Elle a soigné et intensifié les contacts avec notamment les responsables de l'Union suisse des paysans. Par ailleurs, elle a aussi collaboré au sein de divers groupes de travail. Le président, la directrice et la secrétaire ont pris part à l'assemblée de SWP et aux séances du groupe de travail Forum vitivinicole.

## 2.4.4 Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants ASVEI

L'ASVEI a depuis 2020 un siège permanent au sein du comité de la FSV. Son association est ainsi continuellement informée et impliquée dans les dossiers traités par la FSV et peut prendre position en tout temps. L'ASVEI a pris part aux séances de comité de la FSV en De son côté, la directrice de la FSV participe également comité élargi de l'ASVEI.

La FSV a pris position pour les revendications de l'ASVEI suisse du commerce des vins CSCV. La FSV a participé séances avec la directrice et le président du CSCV et a, groupe de travail qui travaillera sur une proposition de



auprès du Contrôle à de nombreuses suite à cela, créé un contrôle simplifié afin



de trouver une solution au problème que pose le contrôle des caves pour les vignerons-encaveurs indépendants.

En 2022, la FSV a de plus approfondi et concrétisé la demande de modification du système de contingents tarifaires dans le cadre de l'Art. 22 de la LAgri, initiée par l'ASVEI. Ceci grâce au soutien et à l'expertise de l'Union suisse des paysans dont la FSV est membre.

## 2.4.5 Forum vitivinicole suisse

Le Forum vitivinicole a eu lieu le 29 novembre 2022 à l'Hôtel Alpes et Lac à Neuchâtel.

L'avenir du vin suisse a été le thème abordé dans cette onzième édition intitulée : "Quel vin pour demain ?" Un volet important de cette journée a abordé la mise en valeur du produit fini, sa communication et son marketing.

*Ci-après, l'article publié le 2 décembre 2022 dans le journal Agri sur le sujet.*

Les intervenants au Forum vitivinicole suisse 2022 se sont penchés sur l'avenir des vins indigènes dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Plusieurs pistes pouvant conduire à des solutions ont été discutées.

Perte de part de marché pour les vins indigènes en Suisse, baisse de la consommation, dissymétrie dans la promotion entre vins étrangers et vins suisses : la branche vitivinicole s'interroge sur son avenir. Sous l'intitulé « Suisse, quel vin pour demain ? », les intervenants au Forum vitivinicole suisse ont posé leur diagnostic et proposé des solutions le 29 novembre à Neuchâtel.

Les facteurs sont connus. Les petites récoltes ont une influence déterminante et durable mesurée par l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) et par les acteurs. L'exemple flagrant est celui des sécheresses de 2015-2016, avec des pertes de marché qui n'ont pas pu être récupérées les années suivantes.

### Baisse d'influence de l'encavage traditionnel

Les années Covid ont également fait chuter les ventes dans le secteur Horeca. Julien Höfliiger, directeur général de la Cave de La Côte, parle d'une perte de valeur globale de 25% depuis 2019. La branche ne pourra pas supporter à nouveau un tel choc. Le directeur relève la baisse d'influence de l'encavage traditionnel, celui qui a un contact direct avec la production, au profit du négoce lorsque le marché est très tendu, avec des effets négatifs sur le commerce des vins indigènes.

Si la branche est plus ou moins d'accord sur les causes, le choix des solutions suscite davantage de discussion. Un point est toutefois admis la réserve climatique permettrait de remédier, du moins en partie, au problème des petites récoltes en permettant le stockage de vins pour lisser l'offre. L'OSMV a effectué une simulation sur les quelque 20 dernières années avec les données agrégées du canton de Vaud et les résultats sont plutôt positifs. « Mais il s'agit d'une gestion de l'offre qui ne peut à elle seule résoudre les problèmes », a indiqué Alexandre Mondoux, responsable de l'observatoire. La promotion et l'adéquation entre l'offre et la demande sont tout aussi importantes.

Le concept de durabilité ne fait pas en revanche l'unanimité. Si les intervenants admettent que le thème est incontournable, il ne suffira pas à différencier suffisamment les vins suisses des vins étrangers. Le concept est d'autre part complexe à communiquer. Jean-Paul Schwindt, économiste et sociologue de formation qui a publié un ouvrage sous le titre Vins et vignerons à l'épreuve de la mondialisation : défis et perspectives, ainsi que David Marchand, du FiBL, insistent plutôt sur des aspects précis comme le bilan carbone, qui permet à la production indigène de se distinguer des vins importés, surtout de ceux du Nouveau Monde. Il s'agit en outre d'un critère accessible aux petits producteurs comme aux grandes caves.

Alexandre Truffer, ancien directeur de l'édition francophone de la revue Vinum et aujourd'hui à Prométerre, abonde dans ce sens : une partie des consommateurs sont passés d'une recherche du beau et bon vin à celle du bien; en achetant un produit, ils souhaitent faire du bien à la planète, «



s'insurger pacifiquement contre l'industrialisation de notre alimentation ». Dans ce contexte, le bilan carbone offre un avantage essentiel et non reproductible sur le marché indigène.

### Communiquer sur ce qui se fait déjà

La durabilité est un thème qui n'est d'ailleurs jamais discuté lors des rencontres des acteurs du commerce de vin, a indiqué un représentant de ce secteur, ce qui devrait montrer, selon lui, son éloignement de la demande du marché. Le projet « Vin suisse durable » porté par l'Interprofession de la vigne et des vins suisses, la Fédération suisse des vignerons (FSV) et Vitiswiss va pourtant dans ce sens, car il s'agit d'un vrai problème de communication. Mais tout est encore ouvert et les lignes précises du projet seront définies lors des prochaines années s'il obtient les soutiens OQuaDu de l'OFAG. « Nous ne voulons pas imposer de nouvelles mesures à la profession, mais communiquer sur ce qui se fait déjà en définissant un cahier des charges rassemblant la production viticole suisse », a insisté à plusieurs reprises Hélène Noirjean, entre autres directrice de la FSV. Autres points importants soulignés par plusieurs intervenants : le respect des différents modes de production, en réponse à la question du « tout bio ».

### Identité et diversité

La démarche de « Vin suisse durable » pose aussi la question de l'identité des vins suisses, autre sujet délicat. Seule une démarche de promotion de l'ensemble des vins suisses sous une même bannière peut réussir à faire avancer la cause, a fortement insisté Nicolas Joss, directeur de Swiss Wine Promotion. Obtenir une identité des vins suisses aussi forte que celle des fromages ou du chocolat par exemple est très difficile, a pondéré Jean-Paul Schwindt. Sans parler de la difficulté de réunir tous les acteurs autour d'une même table. Le local est d'ailleurs un critère encore très porteur pour l'acheteur.

Le concept d'identité entre de plus en collision avec la recherche de diversité, une autre option prise par de nombreux producteurs. Mais cette dernière approche a aussi ses limites. Nicolas Joss relève que l'on a probablement atteint un point de saturation dans le nombre de cépages. Le soutien de la Confédération aux cépages résistants dès le 1er janvier 2023 dans le cadre des améliorations structurelles pose aussi de nombreuses questions.

### La jungle des labels

Il a été question à plusieurs reprises de la jungle des labels, dont se méfient les porteurs du projet « Vin suisse durable ». « Mais sans label, vous passez inaperçu auprès des consommateurs et manquez de crédibilité, par exemple auprès d'ONG », a rétorqué Julien Höfliiger. La complexité de la structure de l'offre dans le commerce suisse (modes de production, labels, provenance, classement, etc.) est un défi pour le consommateur, a relevé Jean-Paul Schwindt, en la comparant à la bière.

Enfin, la segmentation du marché est un autre enjeu central. Selon Julien Höfliiger, il faut travailler le marché de l'entrée de gamme au haut de gamme. Les graphiques de l'OSMV montrent que les vins suisses sont forts sur le milieu de gamme (au-dessus de 5 francs pour les blancs et au-dessus de 9-10 francs pour les rouges). Ils montrent aussi que dans les restaurants peu de vins suisses sont présents dans le haut de gamme.

### De gros moyens pour les vins européens

La concurrence des vins étrangers, notamment des crus des trois grands pays producteurs européens (Italie, France, Espagne) est féroce. Jean-Paul Schwindt, économiste et sociologue de formation, a montré comment ces pays se sont relevés du choc de l'arrivée des vins du Nouveau Monde. Une date clé, celle de 1976, où les vins californiens surclassent les vins français lors d'une dégustation à l'aveugle à Paris.

### Pari gagné

Depuis, des moyens considérables ont été engagés pour reconquérir les marchés. Pari gagné, relève Jean-Paul Schwindt, en mettant en exergue au passage la conversion au bio d'une bonne partie des vignobles du sud de l'Europe. Pour ce faire, la branche européenne dispose d'un montant de 1,2 milliard d'euros par année. On parle volontiers des soutiens à la promotion des vins étrangers en Suisse, mais 72% de ce 1,2 milliard sont consacrés aux investissements, à la restructuration, à la conversion et à



l'innovation. Les entreprises suisses ne bénéficient pas de ces aides, notamment lors de la réfection ou la construction de caves, mentionne Julien Höfliger, directeur général de la Cave de La Côte.

Comme solution pour regagner des parts de marché, Jean-Paul Schwindt évoque les 50% de Suisses qui ne boivent jamais de vin ainsi que l'importance de la classe moyenne et des jeunes qui n'ont plus l'éducation culturelle traditionnelle les sensibilisant aux finesse des millésimes. Il faut sortir de l'image élitiste du produit et communiquer sur d'autres bases. Et de mettre en avant l'image artisanale qui a fait le succès de la bière. Dans le même ordre d'idée, la notion de qualité est devenue très subjective. Les jeunes parlent d'ailleurs plutôt de goût. Difficile en outre de se distinguer sur ce critère car les vins étrangers ont fait aussi de gros efforts dans ce sens.

### **Une baisse de la consommation**

La consommation de vin a baissé de 14% depuis 1994 et de 3% depuis 2015. Entre 2015 et 2021, la consommation totale de vin blanc s'est appréciée de 0,3% mais celle des blancs suisses a baissé de 6%, selon les tendances publiées par l'Office fédéral de l'agriculture. Ces chiffres sont respectivement de 5% et 11% à la baisse pour les rouges et rosés.

### **Ecart offre-demande**

Le Covid entraîne une baisse de la consommation globale de vin en Suisse en 2020. En 2021, celle-ci est revenue quasiment au niveau de 2019 sous l'impulsion des ventes en grande distribution qui sont restées élevées en 2021, au niveau de 2020, et de l'assouplissement progressif des restrictions liées au Covid en 2021.

Il existe une certaine inadéquation entre l'offre et la demande puisque la production de vin en Suisse se répartit à parts égales entre les blancs d'un côté et les rouges et rosés de l'autre alors que la consommation de blancs est de 34%.

La grande distribution occupe aujourd'hui environ 50% du marché. C'est la grande gagnante des années Covid qui lui ont fait gagner des parts, soit +13% par rapport à la moyenne 2015-2019. Selon un encaveur, dégager des marges dans ce secteur est encore possible avec Coop; pour les autres grands détaillants, il s'agit d'une «absorption de coûts fixes». Les intervenants au forum ont déploré le manque de mise en avant des vins suisses dans les magasins spécialisés et de détail. La vente directe représente 20% des achats de vins suisses, ce qui n'est pas négligeable. Un segment où la valeur ajoutée est maximale.

Cette rencontre annuelle permet de favoriser le transfert de connaissance entre les personnes ou organisations actives dans la recherche et la vulgarisation vitivinicole et de renforcer les attentes des professionnels et les activités de recherches et de vulgarisation.

La prochaine rencontre se tiendra le 15 novembre 2023 à Berne.



## 2.4.6 VITIPLANT

(Source : AGORA, Nora Viret)

*VITIPLANT*, organisation professionnelle formée de la Fédération des pépiniéristes viticultrices suisses (FPVS) et de la FSV, a comme chaque année, procédé aux contrôles des parcelles de pépinières, en collaboration avec le service de la protection phytosanitaire (SPF) de l'OFAG.

En 2022, les inscriptions et contrôles des parcelles de pépinières et de greffons ont été faits depuis la plate-forme CePa. Les contrôles se sont bien déroulés dans la majorité des cas. Les températures estivales ont néanmoins accéléré la campagne de contrôle, les vendanges étant précoces.

Lors de la campagne 2022, plusieurs nouveaux foyers de flavescence dorée a été décelés par les contrôleurs *VITIPLANT* en Suisse romande. Une fois de plus, ceci prouve l'importance de ces contrôles. Les services phytosanitaires cantonaux ont pris des mesures, d'entente avec l'OFAG.

En plus des contrôles réguliers de la production de matériel de multiplication viticole, *VITIPLANT* a aussi été mandatée pour procéder à divers prélèvements, notamment en vue de la production de matériel certifié. *VITIPLANT* salue la volonté des pépiniéristes en la matière. En effet, seule la certification permet de faire face aux défis actuels et à venir en garantissant, lors de la multiplication, que les plants et les clones sont indemnes de viroses et de phytoplasmes graves. En outre, la certification assure la traçabilité du matériel jusqu'à la plante mère dans le conservatoire. En utilisant du matériel indigène certifié, les viticultrices luttent non seulement contre l'introduction et la propagation de ravageurs et de maladies des plantes mais ils contribuent également au maintien de valeur ajoutée en Suisse.

## 2.5 Point de situation sur les dossiers politiques traités

Pour rappel, la FSV et l'IVVS travaillent sur une stratégie sur trois axes principaux :

- Renforcer la demande
- Augmenter l'offre
- Mesures de crise

Le travail en ce sens est consolidé par des liens constants avec les associations partenaires et les offices fédéraux

### 2.5.1 Interventions parlementaires déposées en 2022

#### Liste des interventions parlementaires sur la vitiviniculture en 2022

N°	Type	Parlementaire	Parti	Canton	Titre	Etat des délibérations
<a href="#"><u>22.3022</u></a>	Motion de commission	O. Feller et M. Ritter		CER-N	Renforcer la promotion des vins suisses	Non encore traité au conseil
<a href="#"><u>22.405</u></a>	lv. Parl	O. Feller	PLR	VD	Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses	Non encore traité au conseil
<a href="#"><u>22.3129</u></a>	Ip	Jacob Stark	UDC	TG	Homologuer enfin le Zorvec Zelavin	Liquidé
<a href="#"><u>22.7289</u></a>	Heure des questions	Paganini Nicolo	PDC	SG	Sécurité de l'approvisionnement énergétique pour l'industrie alimentaire suisse	Liquidé



## 2.5.2 Projet « Vin Suisse Durable »

De nombreuses initiatives sont en cours pour améliorer la durabilité de la vitiviniculture ainsi que sa valorisation sur le marché. La branche vitivinicole travaille sur la définition d'un standard national appelé « Vin Suisse Durable », une vision commune de durabilité visant à mettre en lumière et à valoriser le travail déjà effectué par les acteurs suisses. Ce projet a l'ambition de devenir le socle commun du développement de normes et labels privés plus exigeants.

Des efforts importants sont déjà mis en œuvre en matière de durabilité mais sont peu et mal communiqués auprès des consommateurs. L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS, la Fédération suisse des vignerons FSV et la Fédération suisse pour le développement d'une vitiviniculture durable VITISWISS travaillent donc actuellement à l'élaboration d'une norme commune largement implantée et qui pourrait être communiquée en conséquence. Celle-ci a pour mission de servir de socle aux différentes initiatives de durabilité dans la branche et aux labels des différentes organisations. Il s'agit de répondre aux attentes de la société et du marché, ainsi qu'à celles de la concurrence étrangère.

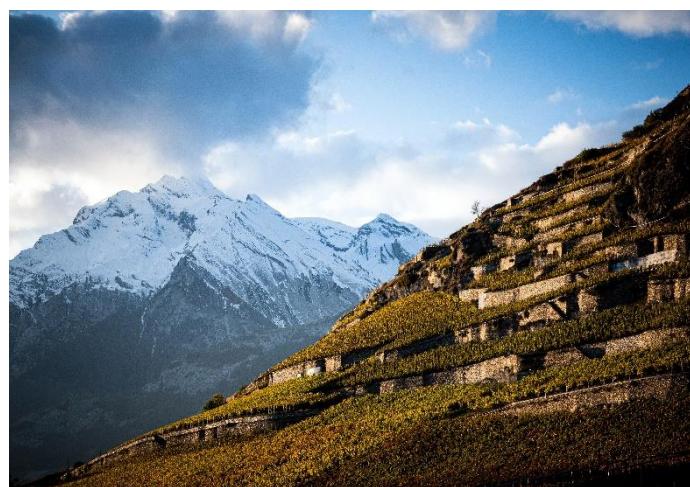
La branche vitivinicole, soutenue par l'OFAG, achève actuellement une étude préliminaire visant à définir ce qu'est la durabilité en vitiviniculture en Suisse et donc à établir un catalogue de mesures de durabilité. L'objectif de cette étude est de développer un concept pour une nouvelle norme de production volontaire, un socle commun « Vin Suisse Durable » VSD qui couvre toute la chaîne de valeur, de la culture et de la transformation jusqu'au client final, qui soit utilisée à large échelle par les producteurs qui souhaitent y adhérer, qui soit valorisée et facile à communiquer, et qui se caractérise par une valeur ajoutée correspondante pour les consommateurs ainsi qu'une plus-value au bénéfice des producteurs.

Cette première étape de travail s'est concrétisée par la création d'un cahier des charges reprenant les trois axes de la durabilité (environnement, social et économie) subdivisés en différentes dimensions, et mesures durables. Ce catalogue a été soumis à l'appréciation de la branche par le biais d'un questionnaire. L'idée est de développer une vision évolutive du système. Afin d'avancer dans ce projet, la branche recherche des entreprises qui souhaitent participer à la mise au point du cahier des charges de cette norme nationale de production durable et/ ou se porter volontaires comme entreprises pilotes en 2023.

En cas d'intérêt comme entreprise pilote ou de question, contacter Nathalie Charles 021.619.44.34 -

[Nathalie.Charles@agridea.ch](mailto:Nathalie.Charles@agridea.ch)

Afin de renforcer notre position au niveau national et être reconnus, valorisés en tant que secteur national, nous avons besoin de projets communs, à l'échelle nationale. Ce qui est promu ici est exemplaire et renforce l'unité de la branche au niveau suisse.





## 2.5.3 Augmentation des moyens pour la promotion

En 2022, les 6 régions ont cotisé CHF 1,083 mio pour la campagne de promotion de Swiss Wine Promotion SA SWP. En 2021, SWP avait pu compter sur CHF 1,241 mio d'encaissement. Cela est dû au fait que les cotisations sont liées aux kg encavés. Les petites vendanges impactent de plein fouet les activités de SWP. Il s'agit de lisser les moyens à disposition pour les années à venir.

La [Motion 22.3022 « Renforcer la promotion des vins suisses »](#) de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) charge le CF d'augmenter les moyens destinés à promouvoir les vins suisses à 9 millions par année pour autant qu'ils répondent à des critères de qualité et de durabilité. Elle demande de faire passer la contribution actuelle de la Confédération à la promotion des vins suisses de CHF 2,8 à CHF 9 millions de francs. Soit une augmentation de CHF 6,2 millions.

Le 9 juin, le Conseil national s'est prononcé par 98 voix contre 61 et 22 abstentions en faveur de la motion. La motion de commission de la CER-N, acceptée par le Conseil national, La motion de commission de la CER-N, acceptée par le Conseil national, a été traitée par la CER-E le 16 janvier 2023, avec également l'initiative parlementaire 22.405 liée à la réserve climatique.



Une recommandation commune de l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS), de la Fédération suisse des vignerons (FSV), de l'Union Suisse des Paysans (USP), de Swiss Wine Promotion (SWP), de la Société des encaveurs de vins suisses (SEVS), de l'Association Nationale des Coopératives Vitivinicoles suisses (ANCV), de l'Association Suisse du Commerce des vins (ASCV), sur l'objet précité ainsi que sur l'initiative parlementaire 22.405 Réserve climatique a été envoyée aux membres de la CER-E. Or celle-ci a décidé de ne pas donner

suite aux deux objets précités.

### [Communiqué de presse de la CER-E du 17 janvier 2023](#)

*La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États s'est opposée tant à l'introduction d'une réserve climatique qu'à la création d'une base légale visant à permettre une augmentation durable des moyens consacrés à la promotion des ventes de vins suisses. L'augmentation unique inscrite au budget 2023 est, à ses yeux, suffisante pour l'instant.*

*Par 8 voix contre 2 et 2 abstentions, la CER-E propose de ne pas donner suite à l'initiative 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses », déposée par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national. Elle considère qu'il n'y a pas lieu d'intervenir en la matière, d'une part parce que cela risquerait de générer une surcharge administrative et, d'autre part, parce que les cantons ont déjà la possibilité de constituer des réserves. La commission propose également, par 7 voix contre 3 et 1 abstention, de rejeter la motion 22.3022, qui vise à renforcer la promotion des vins suisses : en effet, bien que la majorité de la commission considère que l'augmentation des moyens alloués pour répondre à cet objectif, qui se montent maintenant à 9 millions de francs dans le budget 2023, est adéquate, elle ne souhaite pas créer de base légale pour des augmentations durables. Cela restreindrait la marge de manœuvre du Parlement sur les questions budgétaires et privilégierait le vin par rapport à d'autres catégories de produits agricoles. Une minorité de la commission propose d'adopter la motion.*

L'IVVS et la FSV ont rédigé un communiqué de presse à cet effet.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Berne, le mardi 17 janvier 2023

### Pour une promotion des vins suisses durable

L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS et la Fédération suisse des vignerons FSV ont pris acte des décisions de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats CER-E de ce jour. Nous saluons le soutien à la décision des Chambres fédérales d'augmenter le budget 2023 alloué à la promotion, mais qui toutefois devrait être alloué sur plusieurs années. Quant à la réserve climatique, elles attendent de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national CER-N, qu'elle maintienne sa position de permettre aux cantons sa mise en place sur une base volontaire afin de pouvoir maintenir les parts de marché.

Malgré le rejet majoritaire de la motion 22.3022 « renforcer la promotion des vins suisses », la CER-E a confirmé la décision du Parlement d'augmenter de CHF 6,2 mio le budget 2023 alloué à la promotion des vins suisses, ce que nous saluons, mais par contre espérons toutefois que ces moyens seront confirmés dans les prochains budgets. En effet, dans le cadre de la promotion, les bénéfices se mesurent sur plusieurs années et non que sur une année. Un stop and go serait par conséquent dommageable. La branche mettra tout en œuvre pour regagner 40% de parts de marché.

La CER-E a également décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses ». Malgré cette décision, la branche souligne l'importance de permettre la mise en place volontaire d'une réserve climatique. La situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour les maintenir. Il s'agit d'une vue à long terme pour l'avenir de la branche. La branche espère que la CER-N maintiendra sa position afin que le Conseil des Etats puisse réévaluer la situation.

#### Renseignements complémentaires

Marco Romano, Président IVVS +41 79 425 14 31; [marco.romano@parl.ch](mailto:marco.romano@parl.ch)

Jacques Bourgeois, Président FSV +41 79 219 32 33; [jacques.bourgeois@parl.ch](mailto:jacques.bourgeois@parl.ch)



En parallèle, les commissions des finances du CN et du CE ont cet automne statué sur le budget 2023 de la Confédération. Les CHF 9 millions ont été pris en considération dans les discussions et décisions. Les Chambres ont ainsi examiné le budget de la Confédération 2023 ainsi que l'augmentation du budget alloué à la promotion des vins suisses. Celle-ci a été approuvée en plénum aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats.

Le Conseil national a en effet approuvé, par 113 voix contre 62, un crédit additionnel de CHF 6,2 millions pour la promotion des ventes de vins suisses demandé par le président de la FSV, J. Bourgeois, en commission des finances. Le Conseil des Etats a quant à lui également entériné cette augmentation.

La présidence et le secrétariat de l'IVVS et de la FSV sont ravis de la confiance témoignée par les conseillers nationaux et sénateurs en notre secteur. Ce succès est un travail d'équipe.

Il appartiendra à Swiss Wine Promotion de concrétiser ses projets et de présenter des premiers résultats déjà à la fin 2023, en vue des prochains débats sur le budget 2024. Ceux-ci seront particulièrement difficiles compte tenue des coupes budgétaires qui devront être faites pour respecter le frein à l'endettement.

## 2.5.4 Réserve climatique

La situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour lisser l'offre. Il s'agit d'une vue à long terme pour l'avenir de la branche.

A l'unanimité, la branche, dont l'assemblée des délégués de l'IVVS avait demandé la mise en place d'un système de réserve climatique, le plus vite possible, applicable par les cantons et les interprofessions.

[L'initiative parlementaire 22.405 « Introduction d'une réserve climatique pour les vins suisses »](#) a été déposée.

Elle demande que les créées de manière à réserve climatique pour réserve climatique, on récolter une quantité de kg/m<sup>2</sup>, supérieure au inférieure au rendement prévu pour les vins appellation d'origine



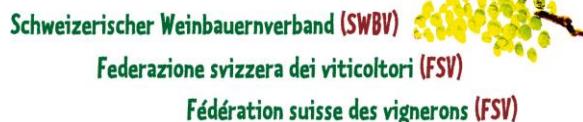
L'initiative a été phase par la l'économie et des national (CER-N) et a janvier 2023 par la Conseil des Etats CER-

La suite de son traitement est à présent laissée à la CER-N qui avait pris la décision d'élaborer un projet d'acte le 22 février 2022. La FSV espère vivement que la CER-N maintiendra son attention afin que les travaux puissent être maintenus. Cf. communiqué de presse IVVS-FSV ci-dessus.

Un groupe de travail travaille encore actuellement aux détails de sa mise en œuvre en collaboration avec l'OSMV et l'OFAG.

bases légales soient mettre en place une les vins suisses. Par entend la possibilité de raisin, définie en quota cantonal mais maximum fédéral bénéficiant du label "contrôlée" (AOC).

acceptée en première Commission de redevances du Conseil été traitée à la mi-Commission sœur du E. Celle-ci la rejetée.



## 2.5.5 Fonds du marché suisse des vins

En 2020, l'ASCV a lancé l'idée de recréer un fonds du marché suisse des vins afin de donner de l'autonomie à la branche et d'offrir un soutien à la production indigène.

Au printemps 2021, l'ASCV a formellement invité la branche à rejoindre le groupe de travail afin de poursuivre les travaux et de faire de ce projet ASCV un projet commun.

Bien que cette idée ne soit pas encore au stade de projet, il est important de suivre le dossier pour en faire un projet. Avant toute chose, il s'agissait d'avoir une étude



juridique et économique qui démontre la faisabilité d'un tel projet, fait par un organisme extérieur et neutre. Cette étude étant terminée, un groupe de travail constitué de représentants de l'IVVS, de la FSV et de l'ASCV planchera sur la suite à donner.

## 2.5.6 Contingents d'importation

La concurrence pèse très lourd sur la viticulture suisse. La FSV et l'IVVS ont étudié en détail la possibilité d'une modification du système des contingents tarifaires dans le cadre de l'Art. 22 de la loi sur l'agriculture LAgr, proposée par l'ASVEI. L'Union suisse des paysans fut un partenaire de choix dans ce dossier. Plusieurs interventions parlementaires ont été déposées dans ce sens. Un travail politique actif a été mené par le président, le comité et le secrétariat en ce sens pour obtenir un signal positif et une majorité au Parlement.

L'adaptation de la gestion des contingents s'avérait une piste à creuser. Il s'agissait en aucun cas d'empêcher les importations, mais d'adapter le système d'attribution des quotas d'importation. Le 22 février 2022, l'IVVS et la FSV ont été conviés à des auditions par la commission de l'économie et des redevances du Conseil national CER-N dans le cadre du traitement de [l'initiative parlementaire 21.461 Roduit « Équilibre entre le vin suisse et les importations »](#). Celle-ci avait décidé d'approfondir ce sujet et d'organiser une audition avec les milieux concernés. Ont également été invités des représentants de l'Association suisse du commerce des vins, de Swiss Wine Promotion, de l'Alliance des organisations de consommateurs, de GastroSuisse, de l'Union suisse des paysans et de BioSuisse.

Suite aux délibérations, voici le communiqué de presse qui a été publié par la CER-N :

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wak-n-2022-02-23.aspx>



L'initiative a été retirée. Nous prenons acte que, après le refus des Commissions du Conseil national et des Etats, et malgré un lobbying ciblé et actif de l'IVVS, de la FSV et de l'USP la répartition des contingents n'est pas une option aux chambres. La branche n'a pas réussi à rallier les majorités. Nous tenons à remercier tous celles et ceux qui ont été actifs dans ce dossier. Cette décision nous permet de consacrer toutes nos énergies à l'achèvement notamment des sujets précités.



## 2.5.7 Contrôle des caves

La FSV s'attèle à trouver avec le CSCV une solution au problème que pose le contrôle des caves pour les vignerons-encaveurs indépendants.

Le CSCV et l'OFAG se sont cette année enfin montrés ouverts à une discussion approfondie. La FSV a mis sur pied un groupe de travail qui a été chargé de créer une demande de simplification concrète, d'affiner les demandes et de faire des propositions précises. La FSV a rencontré le CSCV le 17 mai en lui faisant part des demandes de l'ASVEI et en lui présentant une proposition de simplification concrète du contrôle de cave pour les vignerons-encaveurs.

L'ASVEI ayant fait recours contre la décision de l'OFAG les concernant, les discussions sont gelées tant que le recours est pendant.

## 2.5.8 Réglementation pour l'importation en douane : franchise quantitative

Aussi bien la FSV que l'IVVS souscrivent pleinement à la mesure visant à abaisser la franchise de 5 à 2 litres de vin dans le cadre du commerce frontalier. Lors de la consultation où l'Administration fédérale des douanes proposait une franchise de 20 litres, la FSV et l'IVVS s'étaient fortement mobilisées pour fixer la franchise à 2 litres. Simone de Montmollin a déposé la motion [20.4525](#) demandant la modification des limites d'entrée en douane de 5 à 2 litres lors de la session d'hiver des Chambres fédérales.

De plus, Marco Romano a déposé le postulat [21.3243](#) « Lutter et réduire efficacement le trafic de vin » qui charge le CF d'évaluer le trafic de vin dans son ensemble pour le réduire de manière significative et d'examiner l'efficacité de la mise en œuvre de la législation. Il analysera dans un rapport les données disponibles en lien avec l'importation illégale de vin par les milieux du crime organisé ou par des individus isolés. Ce rapport évaluera le cadre légal en vigueur par rapport à son efficacité ; au besoin, les sanctions seront renforcées et les franchises adaptées. Il présentera et évaluera également les mesures prises par les autorités chargées de surveiller et de réprimer ce phénomène par rapport à leur efficacité et aux améliorations possibles.

Le Conseil national a rejeté le postulat le 12 septembre 2022. L'objet est ainsi liquidé.

Olivier Feller a également déposé l'Interpellation [21.3179](#) demandant à la Confédération si elle continue d'estimer la quantité de vin importée en Suisse par des particuliers en franchise de redevance, demande également rejetée par le Conseil national le 18 juin 2021.

## 2.5.9 Délai de replantation des surfaces viticoles

F. Borloz a déposé une motion 21.4157 « Délai de replantation des surfaces viticoles: accorder une flexibilité aux vignerons » ( M. Romano a déposé le même texte Motion 21.4210):

*Le Conseil fédéral est chargé d'abroger l'al. 1 let. a de l'art. 3 ainsi que l'al. 2 de l'art. 5 de l'Ordonnance sur le vin 916.140. Le délai de dix ans pour la reconstitution des surfaces viticoles devrait être biffé.*

*La suppression de l'exigence de replanter dans le délai de dix ans n'a pas d'impact négatif sur la qualité du vignoble et accorde la flexibilité nécessaire aux vignerons dans des périodes économiques difficiles.*

*Les articles de l'ordonnance mentionnés, définissent un délai de dix ans pour la reconstitution des surfaces viticoles si celles-ci ont été arrachées. Si l'exploitation d'une surface viticole est interrompue durant plus de dix ans, l'autorisation n'est plus valable et la parcelle*





viticole sort donc du cadastre viticole. Cette problématique qui n'inquiétait guère dans le passé pourrait devenir saillante ces prochaines années si les récoltes mauvaises ou non rentables se succèdent. Le vigneron peut être tenté ou conduit à arracher ses vignes s'il ne parvient plus à couvrir le coût du travail et les frais d'entretien minimum exigé par la loi. La raison actuelle de l'arrachage de la vigne est économique à cause des difficultés d'écoulement. Ce type de situation se pose déjà à l'heure actuelle. Celui qui arrache en se gardant la possibilité de replanter ne demande pas de subvention et ne bénéficie donc pas d'une prime à l'arrachage définitif. Il doit donc pouvoir replanter quand bon lui semble, car l'exposition du terrain, sa qualité et sa fertilité agricole ne changent pas.

L'exigence actuelle est particulièrement problématique pour les vignerons fermiers (fermage). Travaillant à la tâche pour le compte d'un propriétaire viticole et rétribués selon les travaux effectués, le risque existe que le propriétaire ne lui donne pas le droit d'arracher s'il ne garantit pas de replanter dans le délai de peur de perdre ce droit. Il s'agit donc de faire tomber ce seuil, comme c'est le cas dans l'Union européenne.

F. Borloz et M. Romano ont longuement thématisé cela avec le DEFR. Celui-ci ne voit pas de raison de faire cela mais reconnaît qu'un peu de simplification ne ferait pas de mal.

Le Conseil fédéral a cependant proposé de rejeter la motion. Celle-ci doit encore être traité par les chambres fédérales.

## 2.5.10 Autres consultations

Sans entrer dans les détails, la FSV, l'IVVS et VITISWISS se sont également prononcés durant cette année sur les consultations et auditions suivantes :

- Train d'ordonnances agricoles 2022
- Paquet d'ordonnances environnementales d'automne 2022

## 2.6 Groupe parlementaire vitivinicole

Depuis 2003, notre un intergroupe présidé par les nationaux J. Bourgeois, Hurter et Ch. Clivaz. but d'informer les qui possèdent un intérêt secteur, sur les sujets touchant la groupe se rencontre sous forme d'un apéritif



branche possède parlementaire co-conseillers M. Romano, Th. Celui-ci a pour parlementaires pour notre importants vitivinicole. Ce annuellement dînatoire.

Le groupe parlementaire lieu le 12 septembre fédéral. Il avait été défini Promotion de valoriser primés dans les régionales et/ou les concours internationaux. De ce fait, chaque région a présenté un vigneron ayant été primé à une sélection régionale 2022 ou ayant fait un résultat dans un concours international. Une palette de produits AOP-IGP offerts par l'Association suisse des AOP-IGP accompagnait les nectars.

Cette manifestation se tient traditionnellement à la "Galerie des Alpes", le restaurant du Palais fédéral. La rencontre de cette année, la 10e du genre, dont la dernière avait été organisée en 2019 avant le COVID-19, a été moins fréquentée qu'habituellement compte tenue d'autres évènements ayant eu lieu la même soirée. Or les échos sont très positifs. La prochaine rencontre se tiendra le 25 septembre 2023.

Parallèlement, un plus petit bureau actif de parlementaires a été créé afin de discuter plus en profondeur des sujets qui touchent le secteur vitivinicole et de consolider les liens avec les membres du groupe parlementaire.

## 2.7 Formation professionnelle viticole

(Source : AGORA. Carine Théraulaz)

### 2.7.1 Convention avec AGORA

La convention entre la FSV et AGORA prévoit que cette dernière se charge des activités suivantes :

- conduite du secrétariat de la Commission de formation professionnelle de la FSV
- coordination et la mise en œuvre de la formation professionnelle viticole au niveau national
- participation aux travaux de l'Ortra AgriAliForm au niveau du comité, des commissions et des groupes de travail
- représentation de la FSV au Conseil professionnel consultatif de Changins
- participation aux séances du comité et à l'assemblée des délégués de la FSV, en qualité d'invité permanent
- exécution de toute autre tâche relevant de la formation professionnelle viticole décidée par le comité de la FSV et/ou de la Commission ad hoc.

### 2.7.2 Commission de la formation professionnelle de la FSV

La commission s'est réunie à deux reprises en 2022 et une troisième séance a eu lieu avec la commission de formation caviste. Elle s'est notamment intéressée aux points suivants :

- Développement de la formation professionnelle initiale avec notamment la prise de connaissance des travaux effectués au sein du groupe d'accompagnement rattaché à la Commission pour le développement professionnel et la qualité d'AgriAliForm.
- Suivi de la révision de la formation initiale
- Suite des travaux d'organisation des SwissSkills 2022. Ceux-ci se sont déroulés du 7 au 11 septembre 2022.
- Informations quant à la fusion des commissions de formations
- Information quant à la révision de l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques. Cette ordonnance a un lien direct avec les dispositions du permis de traiter. Dorénavant une formation continue sera obligatoire et le permis de traiter ne sera plus délivrer automatiquement avec le CFC. Il s'agira d'un examen à part entière.
- Moyens d'enseignement à l'école professionnelle, dossier de formation, cours interentreprises, formation professionnelle supérieure, etc.



### 2.7.3 Développement de la formation professionnelle initiale

Le groupe d'accompagnement rattaché à la Commission pour le développement professionnel et la qualité s'est réuni à 6 reprises.

En 2022, le groupe d'accompagnement s'est tenu informé des travaux de la révision de la formation initiale. Il a également suivi les différents échanges ayant eu lieu avec les cantons notamment concernant l'inscription de l'orientation sur le CFC et coordonné les travaux entre les différents acteurs.

Le groupe d'accompagnement a notamment préparer les documents annexes à la consultation interne.

Fin 2021 et 2022 un groupe travail composés de praticiens, autant viticole que caviste, et des écoles ont travailler sur le profil de qualification et les compétences opérationnelles de la future profession de Viniculteur CFC et ses orientations Vigne et Cave. Ces ateliers ont également permis de déterminer quelles doivent être les connaissances communes aux viticulteurs et aux cavistes. Les compétences communes aux deux orientations seront l'évaluation du marché ainsi que le choix des cépages, la taille, les travaux de la feuille ainsi que toutes les compétences ayant attrait à la récolte du raisin jusqu'à sa réception à la cave. La vente des produits sera également enseignée aux deux orientations.

L'année 2022 a vu se dérouler cinq ateliers communs à tout le champ professionnel agricole et 5 spécifiques aux métiers du vin afin de, notamment, rédiger le déroulement des compétences opérationnelle qui fait partie intégrante du plan de formation. Lors de ces ateliers les cours interentreprises ont également été retravaillés. Trois ateliers (deux communs et un spécifique à la branche) ont eu lieu afin de déterminer le contenu de l'ordonnance de formation ainsi que le déroulement de la procédure de qualification.

La consultation interne des documents mentionnés ci-dessus aura lieu début 2023.

### 2.7.4 Promotion de la formation professionnelle

Lors de l'année 2022, la commission « Marketing et Communication » s'est réunie à deux reprises. Elle a notamment décidé de compléter le stand de promotion des métiers de panneaux clipsables aux parois en bois afin d'habiller le stand. En plus d'images illustrant les métiers respectifs, le schéma renseignant du système de formation suisse est également disponible.

Les SwissSkills ont lieu du 7 au 11 septembre 2022. Le comité d'organisation s'est réuni à six reprises afin de notamment discuter de la gestion de l'espace, des ressources nécessaires, de la coordination entre les professions et de l'application des directives SwissSkills. Les chefs de poste se sont également réunis à trois reprises afin de discuter des épreuves et des synergies disponibles. Enfin le groupe de travail vitivinicole s'est réuni à deux reprises afin de travailler sur les épreuves, la notation ainsi que les machines et matériel nécessaire à un tel évènement.

12 candidats, 6 viticulteurs et 6 cavistes, ont pris part au concours. Les jours de concours ont eu lieu le vendredi et le samedi. Les candidats ont notamment dû s'affronter sur des épreuves de taille et de greffage, la reconnaissance de cépages ainsi que des maladies et ravageurs de la vigne. Une épreuve de protection phytosanitaire a également été proposée comme la mise sur pied d'un stand de marché et la dégustation de vin. Les thématiques du transvasage, de la mise en bouteille et de filtration ont également été abordées. Finalement les candidats ont également dû manier un élévateur sur un parcours donné.

L'évènement a rencontré un vif succès auprès du public ainsi que des candidats. La prochaine édition aura lieu en 2025.



## 2.7.5 Cours interentreprises

Si la majorité de l'organisation des cours interentreprises est en main des écoles et des chambres d'agriculture, la CNFFSV est également partie prenante de leur mise sur pieds. Ainsi, la FSV participe à la Commission romande des CIE pour les branches spéciales de l'agriculture qui s'occupe de la planification et de l'organisation générale des cours. Cette commission s'est rencontrée le 25 mai et le 2 décembre 2022.

En 2022, plusieurs débouchant sur permis de cariste ont eu sous-traité à des spécialisées et SUVA. Il s'agit, pour la Neuwerth Logistics SA Sàrl. Pour rappel, ce sont les apprentis cavistes avec un permis de coûté CHF 200.- contre s'ils devaient le faire par



sessions du CIE l'obtention du lieu. Ce cours est entreprises reconnues par la Suisse romande, de et José Pasquier cours permet à tous de sortir du CFC cariste qui leur aura près de mille francs la suite.

Au niveau national, la Commission de surveillance des cours interentreprises s'est réunie à deux reprises ; il s'agit des 30 mars et 28 septembre 2022. Le rôle de cette commission est principalement le suivi des flux financiers dans les cours interentreprises ainsi qu'une surveillance de la qualité. Cette année, les traditionnelles visites des centres CIE effectuées par les membres de la Commission de surveillance ont eu lieu. Elles ont pour but de veiller à la qualité des cours interentreprises et au maintien d'une bonne homogénéité au niveau national, avec cette année un accent particulier mis sur les domaines de la protection au travail et de la protection de la santé. Enfin, la traditionnelle rencontre annuelle des responsables CIE s'est déroulée le 27 avril 2022 à Koppigen au centre de formation des cours interentreprise des paysagistes. Cette journée a permis de découvrir une plateforme nationale des CI ainsi qu'un exposé du centre quant à l'organisation de ces journées de formation.

## 2.7.6 Procédure de qualification (examen du CFC et de l'AFP)

Le groupe de d'auteurs romands pour la procédure qualification des viticulteurs et des cavistes s'est réuni en juin afin d'effectuer un état des lieux des situations d'examens et de répartir les tâches pour la session 2022. Pour rappel, les groupes de rédaction viticulture et encavage travaillent en commun afin d'utiliser les synergies possibles. Le groupe de rédaction commun est sous la responsabilité de Carine Théraulaz en collaboration avec Remo Walder. Une séance, organisée par la HAFL et AgriAliForm, a eu lieu pour mettre sur pied la procédure qualification 2023.

## 2.7.7 Formation professionnelle supérieure

Pour rappel, toute la formation professionnelle supérieure est rattachée à l'OrTra AgriAliForm. La Commission assurance-qualité d'AgriAliForm (ci-après la Commission AQ) est l'organe opérationnel pour la mise en œuvre des deux règlements d'examen (brevet et maîtrise). Sept directions d'examens et les comités techniques nationaux lui sont rattachés. Cette année, la commission s'est réunie à 5 reprises que ce soit en visioconférence ou en présentiel. La commission AQ a procédé à ses tâches courantes comme l'admission des candidats, la nomination des experts et la ratification des résultats aux examens finaux.

Pour rappel, les comités techniques sont placés sous la responsabilité de la commission AQ. Ils sont chargés, entre autres, de la rédaction des questions des examens modulaires et finaux. Cette année, le comité technique vitivinicole a validé les questions de la session par voie électronique.



## 2.7.8 Lauréats du brevet et de la maîtrise de viticultrice et de l'ES Technicien vitivinicole

Cette année, la remise des diplômes des brevets-maîtrises a eu lieu le 4 novembre 2022 à Saignelégier. Celle-ci a été bien fréquentée et rencontré un vif succès auprès des lauréats.

### Lauréats du brevet de viticultrice

Titre	Prénom	Nom	NP	Localité	Canton
Madame	Elsa Déborah	PETTER	1853	Yvorne	VD

### Lauréat de la maîtrise de viticultrice

Titre	Prénom	Nom	NP	Localité	Canton
Monsieur	Boris	APOTHELOZ	1425	Onnens	VD
Monsieur	Simon	BAGNOUD	3960	Sierre	VS
Monsieur	Arnaud	DURUZ	1125	Monnaz	VD

Parallèlement au brevet et à la maîtrise, 6 lauréats ont obtenu leur diplôme de Technicien vitivinicole diplômé ES à Changins lors de la cérémonie de remise des diplômes qui a eu lieu à Changins le 13 décembre 2022.

### Lauréats de l'ES de technicien vitivinicole à Changins

Titre	Prénom	Nom	Np	Localité	Canton
Monsieur	Joël	BERETTA-PICCOLI	6900	Lugano	TI
Monsieur	Benjamin	BOCHUD	1091	Grandvaux	VD
Madame	Maxine	CHAPPUIS	1071	Rivaz	VD
Monsieur	Olivier	METTAZ	1926	Fully	VS
Monsieur	Valentin	BOURGEOIS	1426	Corcelles-près-Concise	VD
Monsieur	Hugo	ZUFFEREY	1926	Fully	VS



### 3. Comptabilité de l'exercice

#### 3.1 Bilan au 31 décembre 2022

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	2022	2021
<b>ACTIFS</b>		
Caisse	197,00	197,00
Compte Banque Raiffeisen	<b>392 144,63</b>	390 169,28
Compte placement Banque Raiffeisen	<b>103 732,55</b>	103 686,45
Débiteurs	<b>18 098,00</b>	68 026,15
Fonds de formation professionnelle viticole (compte en gestion)	<b>40 796,75</b>	62 977,80
Prêt au Fonds de formation professionnelle viticole	<b>15 000,00</b>	0,00
Charges 2023 payées d'avance	<b>205,00</b>	205,00
Actions Swiss Wine Promotion SA	<b>27 200,00</b>	27 200,00
Mobilier de bureau	<b>1 066,70</b>	0,00
	<b><u>598 440,63</u></b>	<b><u>652 461,68</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
Créanciers (factures 2022 payées en 2023)	<b>16 024,80</b>	20 951,60
Fonds de formation professionnelle viticole (compte en gestion)	<b>40 796,75</b>	62 977,80
Provision groupe parlementaire vitivinicole	<b>20 238,25</b>	20 238,25
Provision communication	<b>52 000,00</b>	52 000,00
Provision formation professionnelle	<b>20 000,00</b>	20 000,00
Provision "Cotisations des membres"	<b>56 000,00</b>	56 000,00
Provision générale	<b>30 000,00</b>	30 000,00
Provision simple	<b>38 449,53</b>	38 449,53
Provision exercices 2021-2023	0	25 000,00
Provision défense viticulture suisse	<b>125 000,00</b>	125 000,00
Capital propre 01.01.	141 700,50	138 255,92
Bénéfice	<b>-1 913,20</b>	<b>3 444,58</b>
Capital propre 31.12.	<b>139 787,30</b>	141 700,50
<i>Capital de fondation</i>	<b>60 144,00</b>	60 144,00
	<b><u>598 440,63</u></b>	<b><u>652 461,68</u></b>



### 3.2 Comptes de résultats 2022

	Budget 2022	Comptes Rechnung état 31.12.22
<b>PRODUITS / ERTRÄGE</b>		
Cotisation des sections / Mitgliederbeiträge	330 000,00	328 260,00
Mandat VITISWISS / Mandat VITISWISS	70 000,00	70 000,00
Contribution annuelle VITISWISS / Jahresbeitrag VITISWISS	15 000,00	15 000,00
Contribution annuelle ASVEI / Jahresbeitrag ASVEI (Contribution annuelle USOE / Jahresbeitrag USOE) sous réserve	15 000,00 0,00	15 000,00 0,00
Autres mandats / Andere Mandate (IVVS/BSRW)	15 000,00	15 000,00
Honoraires / Honorare	500,00	0,00
Intérêts / Zinsen	0,00	0,00
Diverses entrées / Verschiedene Erträge	500,00	618,50
Refacturation de prestations / Weiterverrechnung von Leistungen	0,00	292,85
Charges à refacturer / Weiterverrechnung von Aufwänden	-250,00	0,00
<b>Total des produits / Total Erträge</b>	<b>446 000,00</b>	<b>444 171,35</b>
<b>CHARGES / AUFWAND</b>		
<b>Administration générale / Allgemeine Verwaltung</b>		
Salaires et charges sociales / Löhne und Sozialleistungen	-235 000,00	-235 458,85
<b>Total Administration générale / Total Allgemeine Verwaltung</b>	<b>-235 000,00</b>	<b>-235 458,85</b>
	Budget 2022	Comptes Rechnung état 31.12.22
<b>Frais de séances / Sitzungskosten</b>		
Frais de comité / Vorstandskosten	-30 000,00	-27 836,90
Commissions / Kommissionen	0,00	-607,00
Assemblée des délégués / Delegiertenversammlung	-3 000,00	-1 690,20
Événements divers / Diverse Anlässe	0,00	-376,95
Frais de secrétariat généraux / Sekretariat	-6 000,00	-5 445,00
Groupe parlementaire vitivinicole / Parlamentarische Gruppe Weinbau	-2 000,00	-3 327,80
Réserve "exercice 2021-2023" / Reserve "Geschäfsjahr 2021-2023"	0,00	0,00
Amortissement actions Swiss Wine Promotion / Aktienabschreibung SWP	0,00	0,00
Contacts avec l'étranger / Kontakt mit dem Ausland	-3 000,00	-3 627,00
<b>Total frais de séances / Total Sitzungskosten</b>	<b>-44 000,00</b>	<b>-42 910,85</b>



<b>Frais généraux / Allgemeine Kosten</b>		
	Budget 2022	Comptes Rechnung état 31.12.22
Comptabilité / Buchhaltung	-6 000,00	-5 923,50
Impôts / Steuern	-500,00	-17 726,25
Internet, informatique, téléphonie / Internet, Informatik, Telefonie	-8 000,00	-7 336,80
Frais de port + Courrier / Portospesen + Kurier	-1 600,00	-1 476,50
Matériel de bureau - Photopies / Büromaterial - Photokopien	-2 000,00	-1 339,75
Frais bancaires / Bankspesen	-50,00	-643,25
Location / Miete	-10 500,00	-10 856,20
Mobilier / Mobilier	-1 000,00	0,00
Abonnements journaux, documentation / Zeitungsabos, Dok.	-1 600,00	-1 758,10
Traductions / Übersetzungen	-8 000,00	-5 594,15
Communication / Kommunikation	-10 000,00	0,00
Etudes / Studien	0,00	-1 455,00
Formation continues - Information / Information - Weiterbildung	-2 000,00	-650,00
Frais divers - Imprévis/Verschiedene Ausgaben - Unvorhergesehenes	-3 150,00	-2 343,50
<b>Total frais généraux / Total Allgemeine Kosten</b>	<b>-54 400,00</b>	<b>-57 103,00</b>
<b>Cotisations annuelles / Jahresbeiträge</b>		
IVVS / BSWR	-5 000,00	-5 000,00
AGIR	-550,00	-550,00
LID Bern	-1 500,00	-1 500,00
Agromarketing Schweiz (AMS Bern)	-300,00	-300,00
AGRIDEA	-1 800,00	-2 000,00
Union suisse des paysans / Schweizer Bauernverband	-100 000,00	-100 000,00
Allianz der Wirtschaft für eine massvolle Präventionspolitik	-2 000,00	-2 000,00
ASSAF	-1 200,00	-1 200,00
ASG	-1 615,50	-1 615,50
Réseau vitivinicole AGRIDEA	-20 000,00	-20 000,00
Association Stratégie Qualité	-300,00	-300,00
Revue Vignes et Vergers (AMTRA)	-500,00	-500,00
Swiss Association Managers	-200,00	-200,00
<b>Total cotisations annuelles / Total Jahresbeiträge</b>	<b>-134 965,50</b>	<b>-135 165,50</b>
<b>Total des dépenses / Total Aufwand</b>	<b>-468 365,50</b>	<b>-470 638,20</b>
<b>Total des produits / Total Erträge</b>	<b>446 000,00</b>	<b>444 171,35</b>



<b>Résultat de l'exercice /</b>	<b>-22 365,50</b>	<b>-26 466,85</b>
<b>Dissolution de la Provision exercices 2021-2023</b>		<b>25 000</b>
<b>Résultat final de l'exercice</b>		<b>-1 913,20</b>

#### **Cotisations / Mitgliederbeiträge 2022**

Cotisation de base : CHF 6'000.00 / section et CHF

20.00 / ha

Sockelbeitrag: CHF 6'000.00 / Sektion und CHF  
20.00 / ha

Commentaire tel qu'annoncé à l'Assemblée des délégués 2022 : Pour le décompte d'Impôts 2019, les provisions 2602 et 2608 n'ont pas été acceptées. Une charge exceptionnelle pèse donc sur l'exercice 2022.



## 4. Programme d'activité 2023

### Structure et organisation

- Etude du renforcement opérationnel du secrétariat
- Consolidation du partenariat avec VITISWISS et l'ASVEI
- Consolidation de la structure de travail avec l'USP

### Politique, économie et recherche

- Collaboration avec l'OFGAG à la mise en place d'une réserve climatique
- Engagement en vue de pérenniser les moyens mis à la disposition de promotion
- Mise en place de mesures de soutien pour la vitiviniculture
- Travail proactif de défense professionnelle avec les partenaires et les parlementaires
- Lobbying
- Consolidation et mise à jour du groupe parlementaire vitivinicole suite aux élections 2023
- Procédure à définir, après les élections 2023, pour la présidence FSV
- Veille législative fédérale et européenne et évaluation des conséquences potentielles pour la viticulture suisse
- Réponses aux consultations touchant la branche vitivinicole
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires
- Suivi de l'Observatoire suisse du marché des vins
- Défense de conditions-cadres permettant un prix à l'hectare qui soit rémunérateur pour les producteurs par une analyse régulière de l'offre
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse
- Soutien de programmes de recherche agronomique menés par AGROSCOPE

### Communication et promotion

- Travail média : répondre aux demandes et communiquer activement sur la viticulture et le vin suisse
- Modernisation de l'identité visuelle de la FSV
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP SA
- Mise à jour du site internet dans le cadre de la restructuration du site internet [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch)
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole
- Sensibilisation de la grande distribution pour atténuer l'effet des saisons et des variations de récoltes

### Formation professionnelle initiale

- Suite des travaux concernant la révision de la formation initiale, ceci autant au sein de la commission de formation que des organes d'AgriAliForm.
- Rédaction de la prise de position à la consultation interne quant à la révision de la formation initiale qui devrait se dérouler de janvier à mai
- Finalisation de l'annexe au règlement de la commission de formation fusionnée ainsi que l'élaboration des budgets. Toutes les séances de l'année 2023 devraient se dérouler en commun.
- Finalisation et contrôle des situations d'examens CFC et AFP pour la procédure qualification 2023.
- Organiser une séance avec le groupe d'auteurs des procédures de qualifications pour unifier et notifier les objectifs des situations d'examens.



## Formation professionnelle supérieure

- Suivi des travaux de la Commission spécifique ES.
- Suivi de la mise en place des subventionnements cantonaux aux candidats.
- Soutien aux candidats pour le dépôt des demandes de subventionnement fédéral des cours préparatoires sur la plateforme en ligne du SEFRI.
- Début des travaux concernant la révision de la formation supérieure

## Promotion de la formation

- Suite du développement du nouveau stand de promotion des formations avec notamment la création d'un outil servant à attirer les potentiels futurs apprentis sur le stand.
- Soutien à la volonté d'AgriAliForm de promouvoir l'échange de places d'apprentissage entre les différentes régions linguistiques.
- Accroître la promotion de la formation sur les réseaux sociaux notamment par le biais du canal « Paysans Suisses » principalement en suisse allemande.

## Permis de traiter

- Différents groupes de travail ont été créés fin décembre 2022 afin qu'ils travaillent sur :
  - L'établissement d'objectifs évaluateurs
  - Comparer ce qui est déjà abordé dans notre formation et ce qu'il manque
  - La mise en œuvre de l'épreuve

## Moyens d'enseignement

- Création d'un groupe de travail issu des ateliers des métiers du vin
- Analyse des moyens d'enseignement actuel vis-à-vis du nouveau plan de formation
- Etablir les sujets où du contenu manquera



## 5. Organisation de la Fédération suisse des vignerons FSV

### 5.1 Section membres

- **Groupement des organisations viticoles valaisannes (GOV)**

Président : Dominique Passaquay  
 Route du Montet 5  
 1871 Monthey

Tél. 024 471 18 01  
 Courriel info@vinspassaquay.ch

Secrétaire : Daniel Etter  
 Chambre valaisanne d'agriculture  
 Case postale 96  
 1964 Châteauneuf-Conthey

Tél. 027 345 40 10  
 Courriel vitival@agrivalais.ch

- **Fédération vaudoise des vignerons (FVV)**

Président : François Montet  
 Chaucey 14  
 1807 Blonay

Tél. 021 943 53 35  
 Courriel montet.vins@bluewin.ch

Secrétaire : Philippe Herminjard  
 Centre patronal  
 Case postale  
 1001 Lausanne

Tél. 058 796 33 76  
 Courriel pherminjard@centrepatronal.ch

- **Interprofession du vignoble et des vins de Genève (IVVG)**

Président : Robert Cramer  
 Agrigenève  
 15, rue des Sablières  
 1217 Meyrin

Tél. 022 939 03 10  
 Courriel mb@robertcramer.ch

Secrétaire : François Erard  
 Agrigenève  
 15, rue des Sablières  
 1217 Meyrin

Tél. 022 939 03 10  
 Courriel erard@agrigeneve.ch

- **Branchenverband Deutschschweizer Wein (BDW)**

Président : Martin Wiederkehr  
 BDW  
 Schloss 1  
 8820 Wädenswil

Tél. 044 552 72 10  
 Courriel m\_wiederkehr@hotmail.com

Secrétaire : Jürg Bachofner  
 BDW  
 Schloss 1  
 8820 Wädenswil

Tél. 044 599 61 30  
 Courriel info@weinbranche.ch

- **Federazione dei viticoltori della Svizzera italiana (FEDERVITI)**

Président : Giuliano Maddalena  
 FEDERVITI  
 in Pièza 12  
 6705 Cresciano

Tél. 079 409 86 53  
 Courriel giuliano.maddalena54@gmail.com

Secrétaire : Carolina Pedretti  
 FEDERVITI  
 in Pièza 12  
 6705 Cresciano

Tél. 091 851 90 90  
 Courriel federviti@agriticino.ch

- **Interprofession vitivinicole des 3 Lacs (IV3Lacs)**

Président : Yann Huguelit Tél. 032 889 36 30  
 Chambre neuchâteloise d'agr. & viti. Courriel yann.huguelit@ne.ch  
 Route de l'Aurore 4  
 2053 Cernier

## 5.2 Membres du comité

Président : Jacques Bourgeois, Conseiller national Tél. 079 219 32 33  
 Rte Otierdo 39 Courriel jacques.bourgeois@parl.ch  
 1754 Avry-sur-Matran

Vice-présidents :	Pierre-Antoine Héritier Rue de la Scierie 6 1965 St-Germain (Savièse)	Tél. 027 395 34 22 Courriel paheritier.sa@gmail.com
	Giuliano Maddalena c/o Federviti in Pièza 12 6705 Cresciano	Tél. 079 409 86 53 Courriel giuliano.maddalena54@gmail.com

### Membres :

GOV :	Romain Cipolla Unterdorf 11 3942 Raron	Tél. 079 201 81 31 Courriel info@weingut-cipolla.ch
	Daniel Etter Chemin de la Vasse 21 1965 Savièse	Tél. 027 345 40 10 Courriel vitival@agrivalais.ch
	Pierre-Antoine Héritier Rue de la Scierie 6 1965 St-Germain (Savièse)	Tél. 027 395 34 22 Courriel paheritier.sa@gmail.com
FVV :	François Montet Choucey 14 1807 Blonay	Tél. 021 943 53 35 Courriel montet.vins@bluewin.ch
	Philippe Herminjard Centre patronal Case postale 1215 1001 Lausanne	Tél. 058 796 33 76 Courriel pherminjard@centrepatronal.ch
IVVG :	Lionel Dugerdil Route du Crêt de Chouilly 29 1242 Satigny	Tél. 079 642 56 32 Courriel lionel@dugerdil.ch
BDW::	Martin Wiederkehr BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 552 72 10 Courriel m_wiederkehr@hotmail.com
	Jürg Bachofner BDW Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 599 61 30 Courriel info@weinbranche.ch
Federviti :	Giuliano Maddalena c/o Federviti in Pièza 12 6705 Cresciano	Tél. 079 409 86 53 Courriel giuliano.maddalena54@gmail.com

IV3Lacs :	Cédric Guillod Amont le ruz 1 1788 Praz	Tél. 079 237 70 33 Courriel cedric@caveguillod.ch
ASVEI :	Guy Ramu Domaine du Chafalet Chemin de Chafalet 16 1283 Daradagny	Tél. 022 754 11 79 Courriel info@domainedechafalet.ch
VITISWISS :	Boris Keller Route du Camp 3 2028 Vaumarcus	Tél. 079 449 57 44 Courriel boris.keller@net2000.ch

**Membres suppléants :**

GOV :	vacant	
FVV :	Jean-Daniel Porta Chemin des Daillettes 1091 Aran	Tél. 021 676 94 10 Courriel info@vins-porta.ch
IVVG :	Philippe Plan Cave Les Crêtets Chemin des Crêtets 24 1242 Peissy/Satigny	Tél 022 753 52 62 Courriel info@lescretets.ch
BDW	Ueli Liesch Weingut Treib 1 7208 Malans	Tél. 081 322 12 25 079 297 82 00 Courriel ueli.liesch@graubuendenwein.ch
Federviti :	Mirto Ferretti Via Sciarana 39 6516 Cugnasco	Tél. 091 859 22 23 Courriel mf.ferretti@bluewin.ch
IV3Lacs :	Alain Gerber Impasse Alphonse-Albert 8 2068 Hauterive	Tél. 032 753 27 53 Courriel alain@gerber-vins.ch

### 5.3 Membres de la commission de gestion

BDW	Rolf Schenk Im Hüebli 4 8465 Rudolfingen
3 Lacs	Johannes Louis Schafisweg 37 2514 Ligerz
TI	Caroline Pedretti c/o Federviti in Pièza 12 6705 Cresciano



## 5.4 Membre de la commission de la formation professionnelle

Nom	Prénom	Représente	NP	Lieu
Ballet	Francis	Section 3 Lacs	2035	Corcelles
Bianco*	Guy	Ecole d'Agriculture du Valais	1951	Sion
Briguet	Conrad	Ecole de Changins (VD)	1260	Nyon 1
Cornut	Didier	Section Vaudoise	1143	Apples
Corti	Nicola	Section Tessin	6828	Balerna
Fournier	Julien	Commission de formation Valais	1976	Aven
Gaillard	Raphaël	Commission de formation Valais	1951	Sion
Grimm	Stéphanie	Commission de formation Vaud	1510	Moudon
Mauro	Poli	Azienda agraria cantonale di Mezzana	6877	Cordrorio
Noirjean	Hélène	FSV	3007	Berne
Pottu	Yves	Ecole Agrilogie Marcellin (VD)	1110	Morges
Steiger-Wehrli	Suzanne	Section suisse alémanique	5024	Küttigen
Théraulaz	Carine	FSV, secrétaire de la CF	1001	Lausanne
Walder	Remo	Strickhof	8804	Au
Wiederkehr	Martin	Commission form. Suisse allemande		

Guy Bianco a terminé son mandat auprès de la commission de formation en juillet 2022. Nous le remercions de son implication pour la formation professionnelle et lui souhaitons une belle retraite.

## 5.5 Secrétariats

### Fédération suisse des vignerons

Belpstrasse 26  
 3007 Berne  
 Directrice : Hélène Noirjean  
 Tél. 031 398 52 60 / 079 394 80 87  
 Courriel info@fsv.ch  
 helene.noirjean@fsv.ch

### Formation professionnelle viticole

Association des groupements et organisations  
 romands de l'agriculture (AGORA)  
 Avenue des Jordils 5  
 Case postale 1080  
 10010 Lausanne  
 Secrétaire : Carine Théraulaz  
 Tél. 021 614 04 77  
 Courriel info@agora-romandie.ch

## 6. Représentation de la Fédération suisse des vignerons

### 6.1 Union suisse des paysans

En vue de la période 2022-2025, l'USP a recalculé les cotisations des organisations de producteurs sur la base de la valeur de la production agricole commercialisée entre 2018 et 2020. A partir de l'Assemblée des délégués 2021, ou dans la période de contribution 2022 à 2025, la FSV a donc dorénavant 7 sièges à l'AD : Jacques Bourgeois, Cédric Guillod, Jürg Bachofner, Guy Ramu, François Montet, Boris Keller et Hélène Noirjean.

Chambre suisse d'agriculture :	Hélène Noirjean
Groupe de travail politique agricole :	Hélène Noirjean
Groupe de travail international :	Hélène Noirjean
Commission production végétale :	Stéphane Kellenberger

### 6.2 Agro-Marketing Suisse AMS

Assemblée des délégués :	Hélène Noirjean
--------------------------	-----------------

### 6.3 Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS

Comité :	Jacques Bourgeois
Délégués :	Philippe Herminjard, Dominique Maigre
Suppléant comité :	François Montet
Suppléant délégués :	vacant

### 6.4 Contrôle suisse du commerce des vins

Membre :	Cédric Guillod
Suppléant :	Jürg Bachofner

## 6.5 VITIPLANT

Assemblée des délégués :	Guy Ramu (ASVEI), Hélène Noirjean (FSV)
--------------------------	---

## 6.6 AgriAliForm

Comité :	Carine Théraulaz (FSV) Hélène Noirjean (FSV), suppléante
Assemblée des délégués :	Hélène Noirjean (FSV) Julien Fournier (VS) Carine Théraulaz (FSV) Suzanne Steiger-Wehrli (FSV) Conrad Briguet (CHANGINS) Didier Cornut (FSV)
Groupe procédure de qualification :	Carine Théraulaz (FSV)
Groupe cours interentreprises :	Carine Théraulaz (FSV)
Groupe marketing :	Carine Théraulaz (FSV)
Commission AQ brevet-maîtrise :	Carine Théraulaz (FSV)

## 6.7 Changins, Haute école de viticulture et œnologie

Conseil professionnel consultatif :	François Montet (VD) Carine Théraulaz (FSV) Willy Deladoëy (VD)
Conseil de fondation :	Willy Deladoëy (VD) François Montet (VD)

Photos :  
 OrTra AgriAliForm  
 Swiss Wine Promotion